

Carnet d'Europe

N° 04/10 du 13 mai 2019 – 2€

Numéro spécial élections européennes

Lettre d'actualité européenne

Edito par Alain REGUILLON

A deux semaines de la date du scrutin des « européennes », ce numéro aborde quelques aspects de cette élection qui ne semble pas mobiliser les électeurs, comme cela a déjà été le cas en 2014.

Avec 34 listes, nous pourrions penser que le choix offert serait de nature à donner satisfaction au plus grand nombre, conduisant ainsi à une forte croissance des suffrages. Hélas, il n'en est rien et, une fois de plus, nous risquons fort de connaître une abstention à près de 60% des 47 millions d'électeurs inscrits sur les listes électorales!

Il est pourtant essentiel de se mobiliser tant l'Union est plus que jamais nécessaire dans un monde de plus en plus ouvert, de plus en plus interdépendant, de plus en plus dangereux.

Cette lettre, pour l'essentiel, fait le point sur quelques enjeux majeurs révélés lors des consultations citoyennes de 2018.

C'est à ces enjeux que devraient répondre les candidats s'ils veulent intéresser nos concitoyens qui attendent des réponses claires et honnêtes de leur part.

Cette lettre donne aussi quelques clefs de compréhension au besoin d'avoir une Union la plus intégrée possible pour faire face aux défis d'un siècle qui est d'ores et déjà dominé par l'Asie et dans lequel l'Afrique, avec 25% de la population mondiale en 2050, prendra une place stratégique pour les Européens !

Puisse ces quelques articles convaincre les lecteurs encore indécis à voter le 26 mai.

Lyon, le 13 mai 2019

La lettre mensuelle d'actualité européenne est une publication de Carnet d'Europe éditée par Presse fédéraliste – ISSN : 2119-2847 Directeur de la publication : Alain RÉGUILLON - Rédacteur en chef : Alain MALÉGARIE - Presse fédéraliste C/o Maison des Européens – 7, rue Amédée Bonnet – 69006 LYON – www.pressefederaliste.eu – www.mde-lyon.eu Les propos contenus dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs



34 listes sur la ligne de départ

La campagne officielle démarre donc pour ce scrutin qui ne semble toujours pas trouver le souffle utile à mobiliser les électeurs.

Que dire de ces listes dont la disparité et la marginalité pour le plus grand nombre ne sert pas nécessairement la démocratie ! Si l'on en juge par les projections de ces dernières semaines, seulement 5 à 7 listes se partageraient les 74 députés qui iront siéger au Parlement européen. 5 sièges resteraient en réserve dans le cas où les Britanniques quitteraient le Parlement avant 5 ans.

2 listes font la course en tête : la République en Marche et le Rassemblement national. L'écart avec les suivantes est important, trop sans doute, puisque plus de 8 points les séparent de celle qui arrive en 3^e position, Les Républicains.

Ce qui est frustrant, pour ne pas dire fâcheux, c'est que l'on a l'impression de vivre un troisième tour des présidentielles, donnant une dimension nationale à ce scrutin que confortent des listes nationales.

Cela montre aussi que le scrutin proportionnel si, intellectuellement, il paraît plus juste qu'un scrutin uninominal, n'est pas la réalité d'une meilleure représentation de la diversité électorale de ce pays. Nos législateurs devraient y réfléchir !

Plusieurs partis ont décidé de faire de cette élection un référendum contre le Président de la République et le gouvernement. C'est un déni de démocratie car le président est élu pour 5 ans et ce n'est pas une élection intermédiaire, qui changera ce fait.

L'importance des enjeux européens échappe à la majorité de nos concitoyens. Comment s'en étonner lorsque l'on ne parle d'Europe que tous les 5 ans et que, sans éducation européenne, les électeurs, malgré la bonne volonté de beaucoup, ne comprennent pas ce qu'on leur présente, d'autant que la présentation est brouillonne, mauvaise et peu susceptible de faire rêver.

Mais comment en vouloir aux électeurs lorsque la classe politique dans sa diversité et la presse dans sa majorité, ne sont pas elles-mêmes éduquées ?

Une fois de plus, ce scrutin sera médiocre et l'influence française déjà bien affectée sera plus encore amoindrie tant à Bruxelles qu'à Strasbourg.

Malgré les efforts du Président de la République, qui cependant travaille trop en solitaire sur ces questions européennes, la France ne sera pas au rendez-vous des transformations pourtant indispensables d'une Union européenne qui ne peut continuer avec autant de pays et autant de divergences quant au but qu'elle doit se fixer.

Au-delà du 26 mai, il faudra bien qu'une force populaire (et non populiste) renoue avec les fondamentaux de l'Union, ceux-là mêmes que l'on retrouve dans la « Déclaration Schuman » de 1950 qui fêtera l'an prochain son 70^e anniversaire.

Malgré la faiblesse des listes en présence il faut se bouger, alors : aux urnes citoyens !

Comment s'attribuent le nombre de sièges ?

Les électeurs inscrits sur les listes électorales sont au nombre de 47 144 750 dont 330 000 ressortissants communautaires puisque, de par la citoyenneté européenne, ils ont la possibilité de voter à cette élection comme d'ailleurs d'être éligibles.

En France, aucune liste ne peut prétendre avoir un élu si elle n'atteint pas 5% des suffrages exprimés.

Pour déterminer la répartition, un quotient électoral est calculé selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges à pourvoir}}$$

Ce quotient est ensuite appliqué selon le nombre de voix obtenues par chaque liste au-dessus de 5%.

Regard chez nos partenaires

Dans les autres pays de l'Union le mode de répartition varie, mais le scrutin est de partout à la proportionnelle. Des variantes existent cependant :

- **Malte et Irlande : vote unique transférable**, cela signifie que l'électeur peut changer l'ordre des listes et donc panacher les candidats
- **France, Allemagne, Espagne, Grèce, Portugal, Royaume-Uni, Estonie, Hongrie et Roumanie les votes sont bloqués**, donc pas de possibilité de modifier l'ordre des listes
- **Au Luxembourg, l'électeur peut choisir ses candidats** sur plusieurs listes
- **En Suède possibilité** d'ajouter ou de supprimer des candidats sur une liste
- **Les autres pays appliquent le vote préférentiel** soit le changement de l'ordre des candidats sur une même liste

Dans 4 pays (Belgique, Irlande, Italie et Pologne) les élections se déroulent dans des circonscriptions ; dans tous les autres, les listes sont nationales.

13 pays, comme en France, appliquent un seuil à 5% ; l'Italie, l'Autriche et la Suède un seuil à 4% ; la Grèce à 3% et Chypre à 1,8%. Les autres pays, y compris l'Allemagne, n'imposent pas de seuil.

Les enjeux de cette élection ne sont pas nationaux

Il faut absolument comprendre que cette élection ne peut traiter de sujets nationaux. Il s'agit de dire, même si les projets sont insatisfaisants, quelle Union européenne nous voulons pour demain. Pour cela, il faut se référer aux attentes des citoyens qui, suite aux consultations citoyennes qui se sont déroulées entre le mois d'avril et le mois d'octobre 2018, dans 27 pays, ont exprimé leurs craintes.

Rédigée par le Conseil économique et social européen (CESE), une synthèse de ces consultations a été remise aux chefs d'État et de gouvernement lors du Conseil européen de décembre 2018. De cette synthèse, je retiens 5 sujets parmi les plus sensibles et pour lesquels des propositions sont souhaitées.

Ces 5 sujets devraient servir de boussole aux électeurs pour les aider à faire leur choix.

Migrations. Principale préoccupation des citoyens qui demandent une action urgente de l'UE, une meilleure protection des frontières extérieures, une plus grande solidarité entre États membres, une meilleure intégration des migrants accueillis, des actions pour le développement du continent africain.

Cela ne surprendra pas, les migrations sont le premier sujet d'inquiétude de nos concitoyens. Mais ce qui est intéressant dans leur demande, c'est qu'il n'y a pas un rejet systématique des migrants, mais la

demande d'un traitement plus humain pour ceux qui sont accueillis et la mise en place de moyens efficaces pour fixer ces populations dans leurs propres pays.

Majoritairement, ils ne demandent pas que cette question soit traitée par les seuls États. Bien au contraire, ils ont, sans doute inconsciemment pour beaucoup, la conviction que le problème ne pourra être réglé qu'à l'échelle de l'Union. Mais, pour cela, ils demandent plus de solidarité entre les États, une meilleure protection des frontières, un meilleur accueil des migrants et des actions fortes de développement du continent africain.

Quelles propositions raisonnables ! Car l'exclusion totale prônée par certains n'est pas, ni acceptable, ni réaliste, les listes en présence feraient bien de répondre honnêtement et franchement à cette attente ?

Là est l'une des clefs du scrutin !

Une meilleure sécurité. Lutte contre la criminalité organisée, terrorisme et radicalisation, corruption, cybercriminalité, protection des données, désinformation (fausse nouvelle), demande de plus de fermeté sont les thèmes récurrents qui sont retranscrits dans le rapport du CESE

Là encore, l'émergence d'une meilleure sécurité des populations est bien perçue comme relevant de plus de coopération entre les États ; l'Union étant le bon niveau pour répondre efficacement à tous ces phénomènes de criminalité.

Ce qui est intéressant dans l'attente des populations, au-delà de la lutte à proprement parler, c'est une attente forte d'une meilleure information sur les phénomènes de criminalité et sur les dispositifs mis en place pour l'endiguer.

Les médias sont attendus dans ce domaine.

Convergence et compétitivité. Ces attentes soulignent, pour nos concitoyens, l'importance du Marché unique. Ils demandent son achèvement, notamment pour les services et le numérique, une croissance plus durable, un renforcement de l'euro pour prévenir de nouvelles crises, un soutien plus prononcé des PME, plus de convergence économique, sociale et territoriale. Sur les questions fiscales, leurs avis sont plus partagés, certains souhaitant plus d'harmonisation européenne, d'autres un maintien de compétences nationales. Tous réclament de meilleures ressources budgétaires pour le budget de l'Union.

Ces demandes montrent que la dimension du marché unique de l'Union n'est pas rejetée. Il est souhaité que ce marché soit plus équilibré, plus tourné vers l'avenir avec une croissance plus durable, et qu'il prenne davantage en compte les dimensions sociales, de l'emploi (à travers le soutien aux PME dont on sait qu'elles sont les plus créatrices de postes de travail), mais aussi en orientant l'euro vers une capacité plus protectrice.

Si en matière fiscale les avis sont plus partagés, c'est sans doute par crainte de voir la pression fiscale augmenter, tant nos concitoyens sont peu habitués à des diminutions en la matière. Il faut cependant comprendre que plus d'harmonisation européenne dans un certain nombre de domaines (impôt sur les sociétés, TVA, droits d'assise, impôt sur les flux financiers spéculatifs et la taxation des entreprises extra européennes du numérique) est nécessaire si nous voulons parvenir à plus de justice sociale et à une meilleure utilisation des fonds publics. Plus d'harmonisation fiscale ne doit pas entraîner de nouvelles charges, mais bien un allègement de celles-ci !

Autre défi pour les candidats qui, sur cette thématique sensible, devront être raisonnables, sincères et convaincants !

Protection de l'environnement et durabilité. Cet autre thème rejoint et complète celui du marché unique. La demande des Européens est que l'on s'engage plus fortement pour l'environnement et le climat, que l'on rende plus stricte la législation de l'UE, que l'on surveille mieux la mise en œuvre de la réglementation par les États, que l'on améliore le recyclage, que l'on change les modes de production, que l'on adopte une consommation plus durable, que l'on encourage la transition énergétique, que l'on renforce la mobilité énergétique entre les États et que l'on informe mieux les citoyens sur les questions environnementales et climatiques.

Cette énumération le montre, Les attentes de nos concitoyens vis-à-vis de l'Union portent principalement sur l'environnement et le climat. L'Union fait déjà beaucoup dans ces domaines, mais nos concitoyens considèrent que les États, les entreprises, les collectivités, les agriculteurs et les particuliers ne respectent pas suffisamment les réglementations existantes.

Il est encourageant de constater qu'il y a une demande forte de mieux faire respecter la réglementation européenne et que des pistes de changement sont proposées tels que l'amélioration du recyclage, le changement des modes de production et de consommation, la transition énergétique, etc.

Notons que les changements majeurs sont bien ceux liés à la production et à la consommation. C'est probablement les points les plus délicats, car ils remettent en cause nos propres modes de vie. Les réponses seront donc plus difficiles, mais il faut que nos candidats se saisissent de cette question et qu'ils l'intègrent dans leurs travaux futurs au sein du Parlement.

Pour ces politiques, une meilleure information est souhaitée par une majorité des Européens ; il faudra y répondre !

Protection sociale. Là encore, ce point est complémentaire à une amélioration du Marché unique. Les demandes portent sur plus de convergence sociale, sur des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, sur la réduction des écarts salariaux entre les femmes et les hommes. L'UE doit aussi s'attaquer aux questions de santé et d'inégalité sociale ; elle doit davantage intervenir en matière d'éducation et favoriser l'apprentissage des langues.

La politique sociale, la santé, l'éducation, l'inégalité sociale (donc la solidarité) sont des champs que les Européens souhaiteraient voir traiter à l'échelle de l'Union. Il sera, là encore, intéressant d'examiner les propositions des candidats non pour les entendre dire qu'il faut développer ces secteurs, mais pour savoir s'ils sont favorables à des transferts de souveraineté de ces politiques qui restent, de par les traités, de la compétence exclusive des États !

Il sera intéressant aussi de savoir comment ils envisagent que ces politiques puissent être conduites en tenant compte des différences importantes qui existent dans les pays de l'Union.

Une Union plus forte sur la scène internationale. Une force au service du bien dans le monde, une puissance normative, une défense des valeurs et de la démocratie, parler d'une seule voix, la sécurité et la défense maîtrisées par l'UE, limiter les adhésions et les accords aux pays qui respectent les valeurs de l'Union et enfin défendre les normes sociales et environnementales dans les accords commerciaux, sont autant de revendications de bon sens.

La présence de l'Union sur la scène internationale n'a pas échappé à la perspicacité de nos concitoyens. Ils ont bien intégré que sans diplomatie commune et sans défense commune, tous les États de l'Union sont fragilisés dans un monde de plus en plus ouvert, de plus en plus fragile, de plus en plus interdépendant et dangereux.

Politiques régaliennes par excellence, comment répondre à une diplomatie et à une défense commune sans Pouvoir politique bien identifier ?

Limiter les accords commerciaux et les élargissements futurs aux pays qui partagent et respectent nos valeurs va dans le bon sens. Mais comment imposer cette règle aux États qui, dans ces domaines, sont les seuls décideurs ?

Je crains que les réponses ne soient pas à la hauteur des attentes, car ces sujets divisent les partis, non seulement entre eux, mais en interne !

Il faudra bien que, là encore, bien que ces sujets restent de compétence nationale, une réponse soit apportée à la demande de nos concitoyens.

Les sujets forment un tout. Tout doit donc être traité selon les sensibilités, selon les convictions et selon la vision que chacun peut avoir de ce que devrait être l'Union.

Il est clair que ces consultations ont montré qu'il y avait une attente majeure de voir l'Homme replacé au centre du projet européen. Encore faut-il que chacun des candidats ait un projet et qu'il soit en capacité de le décrire sans faux semblants au seul motif d'être élu !

Pourquoi l'Union est nécessaire ?

Un petit territoire guère favorisé par la démographie



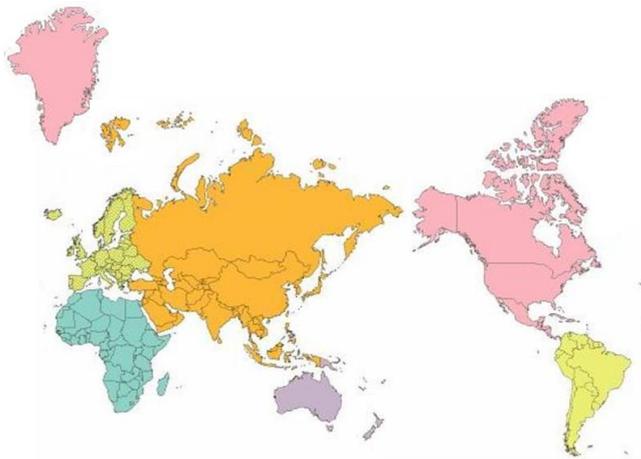
Lorsque l'on regarde la carte du monde vue de l'Atlantique, il est aisé de constater que l'Union européenne est une mosaïque de territoires plus petits les uns que les autres et qui, agglomérés, n'offrent pas une superficie importante. La géographie nous montre aussi que l'Union est posée en articulation de deux continents immenses : l'Asie à l'est, l'Afrique au sud et, entre les deux, dans la partie sud-est, le proche et Moyen Orient, véritable poudrière.

A cet état que nous impose la géographie, il est un autre élément à considérer : la démographie. Avec moins de 7% de la population mondiale (7,550 milliards en 2017) et moins de 10% pour tout le continent européen, nous devons faire front à une Asie qui avoisine les 60% et une Afrique qui approche des 17%.

Autre faiblesse de l'Union en particulier, de l'Europe en général, c'est que nous avons une population vieillissante, le seuil de renouvellement des populations (2,10 enfants par femme) n'étant atteint aujourd'hui par aucun pays. Le résultat est qu'une population vieillissante qui n'est pas compensée par une arrivée forte de jeunes, cela crée un déséquilibre économique et social qui engendrera une réelle difficulté à financer la dépendance.

C'est aussi en prenant en compte cette situation que l'on doit repenser notre politique migratoire. Les Pays qui refusent aujourd'hui les immigrés, sont ceux qui en auront le plus besoin : les pays d'Europe centrale et orientale, les pays du sud et ceux du nord. Les pays qui se tiennent le mieux actuellement, sans pour autant atteindre le seuil de renouvellement, sont Chypre, la France et le Royaume-Uni.

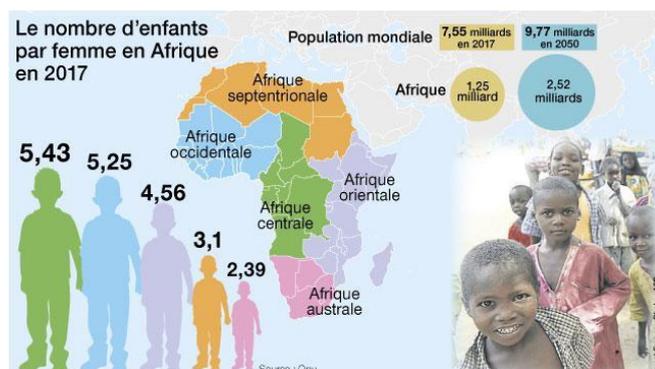
Un déplacement d'attractivité



En regardant la carte du monde vue du Pacifique, il est aisé de remarquer que l'Europe, donc l'Union, ne se trouve plus au centre du monde, mais au bout du monde. Trois raisons à cela. La première est liée à la démographie, 2/3 de la population mondiale vit sur la zone pacifique. La deuxième est que depuis les années 1980, l'industrie traditionnelle (textile, sidérurgie, maroquinerie, etc.) s'est déplacée de l'Europe vers l'Asie du sud-est et s'est développée en Chine et en Inde. La troisième est que toute l'économie numérique, tout le développement technologique, se concentre sur les côtes américaines et asiatiques. Ces trois phénomènes font, naturellement de la zone Pacifique, la zone où se concentre l'essentiel du commerce mondial et de l'emploi.

L'Afrique, prolongement naturel de l'Europe !

Il faut donc être conscient que, pour les Européens, la meilleure façon de continuer à peser dans le concert mondial, c'est de se tourner vers l'Afrique qui, en 2050, représentera 25% de la population mondiale. Un continent jeune, en pleine expansion et ayant des liens privilégiés avec les Européens, sauf à ce que ceux-ci, dans les 10 prochaines années, les repoussent !



Lorsque nos concitoyens demandent plus de soutien au développement de l'Afrique, ils comprennent bien que c'est la meilleure façon de maintenir les Africains chez eux. Mais il est une autre raison d'assurer ce développement, c'est que, comme le montre cette carte, plus les territoires sont développés, plus la maîtrise de la démographie permet de réguler les naissances. Les zones qui comptent le moins d'enfants par femme sont celles qui ont connu le meilleur développement.

Il faut cependant veiller que l'aide au développement de l'Afrique bénéficie vraiment aux Africains. Les PME et PMI locales doivent être favorisées et accompagnées, les chantiers d'infrastructures comme d'aménagement ne doivent pas servir les intérêts de grands groupes européens, chinois ou américains, pas plus que le développement du commerce et des transports. Il faut aussi plus de soutien aux assemblées de citoyens soucieux de démocratie et ne pas continuer à soutenir des dictateurs !

Ces quelques clefs de compréhension quant à la nécessité d'une union entre Européens montrent l'utilité de bien mesurer les enjeux de cette élection et de ne pas se laisser emporter par des mécontentements nationaux qui n'apporteront rien à une saine évolution du fonctionnement de l'Union européenne.

Les prochaines conférences de la Maison des Européens

- Le lundi 13 mai à Messimy (69)
- Le Mardi 14 mai à Vaugneray (69)
- Le mercredi 15 mai à Givors (69)
- Le Jeudi 16 mai à Saint-Etienne (42)
- Le mardi 21 mai à Valence (26)
- Le mercredi 22 mai à Brioude (43)

A noter aussi

La semaine de l'Europe du 20 au 26 mai

Café des Fédérations, salle Ripaille – rue du Major-Martin à Lyon 1^e

Animations, soirées thématiques, stand de livres sur l'Europe et documentation, débats

Soirée électorale le dimanche 26 mai à partir de 17 h 00

LE 26 MAI, JE VOTE !